

Le petit Guide de la Campagne d'envoi des vœux

1. Planifiez votre campagne : les questions à se poser

- **Pour quoi faire**: remercier vos partenaires, renforcer votre visibilité, engager vos membres ?
- **Pour qui** : qui recevra vos vœux ? Membres, donatrices et donateurs, bénévoles, salarié•es, partenaires institutionnels ?
- **A quelle date** : commencez la préparation dès **novembre** pour anticiper les délais

2. Créez un message fort et personnel

- **Rédigez un texte authentique adapté à votre cible** : inutile de vouvoyer vos bénévoles dans vos vœux alors que vous les tutoyez tout le reste de l'année !
- **Soignez vos visuels** : utilisez des images et des visuels de qualité
- **Personnalisez vos envois** : adressez vos vœux avec le prénom du / de la destinataire (membres, bénévoles, salarié•es) ou le nom (donatrices et donateurs, partenaires institutionnels, financeurs)

3. Choisissez un support adapté

- **Cartes de vœux digitales** : les modèles gratuits ne manquent pas
- **Rétrospective en images** : créez votre carte personnalisée avec un collage des meilleures photos prises pendant l'année écoulée
- **Vidéo** : enregistrez un court message avec vos membres et vos bénévoles. N'oubliez pas de sous-titrer !
- **Newsletter des Fêtes** : un format plus long qu'une carte pour mieux partager vos réalisations et vos projets

4. Optimisez l'envoi

- **Évitez les envois en nombre depuis votre boîte mail** : utilisez des outils d'emailing et personnalisez vos campagnes
- **Segmentez votre liste de contacts** et adaptez le message selon le type de destinataire
- **Publiez aussi sur les réseaux sociaux** : déclinez votre message et vos visuels pour répondre aux règles et usages des réseaux

5. Les trucs en plus

- **Organisez un atelier** avec vos membres et bénévoles pour tourner une vidéo dynamique
- **Intégrez quelques éléments de bilan** dans vos vœux avec une infographie des réalisations de l'année écoulée
- **Accompagnez vos vœux d'une invitation** à un événement convivial comme un pot solidaire ou une galette en janvier.